

Parcoursup 2022

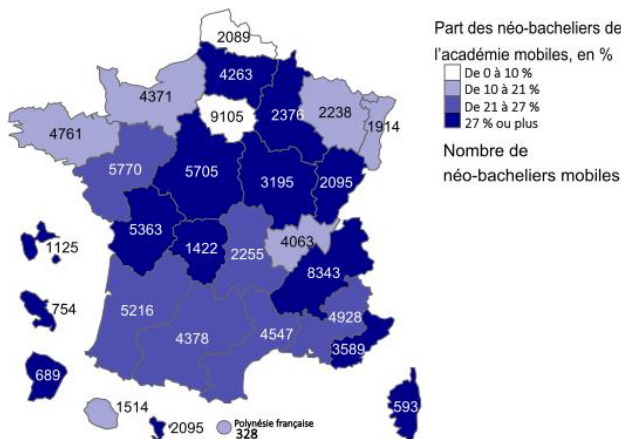
La mobilité géographique des néo-bacheliers à l'entrée du supérieur

À la rentrée 2022, plus d'un bachelier sur cinq (22 %) change d'académie au moment de son entrée dans l'enseignement supérieur. Les néo-bacheliers mobiles sont plus fréquemment des femmes, des non-boursiers en terminale, d'origine sociale favorisée, ayant obtenu un baccalauréat général, avec mention, et poursuivant dans des formations sélectives. La mobilité à l'entrée du supérieur est liée à l'offre de formation locale.

Un néo-bachelier sur cinq change d'académie au moment de son entrée dans l'enseignement supérieur

En 2022, 452 000 néo-bacheliers ayant passé leur baccalauréat en France ont accepté une proposition sur Parcoursup et 22 % d'entre eux quittent leur académie du baccalauréat pour poursuivre des études supérieures. Cette part est en baisse par rapport à 2021 (-1 point de pourcentage) mais reste plus élevée que celle de 2020 (+2 point) et des années antérieures.

CARTE 1 – Part de néo-bacheliers 2022 mobiles à l'entrée dans l'enseignement supérieur (et équivalent en effectif)



Lecture : En 2022, 2089 néo-bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat dans l'académie de Lille ont accepté une formation supérieure hors de cette académie.
 Source : Parcoursup, campagne 2022 – Traitement SiES

La répartition des étudiants mobiles n'est pas homogène sur le territoire français. Ainsi, Mayotte observe la plus grande proportion de néo-bacheliers mobiles, 69 % des 2 100 néo-bacheliers de cette académie acceptant une proposition de formation dans une autre académie. À l'inverse, la part des néo-bacheliers mobiles est la plus faible dans les académies de Lille (7 %) et d'Île-de-France (10 %), alors que ces académies sont celles qui recensent le plus de néo-bacheliers (33 700 et 97 800 respectivement). Ces académies, particulièrement celles d'Île-de-France, offrent aussi des ensembles larges et diversifiés de formation.

L'offre de formation, en quantité, en diversité ou en spécialités, apparaît comme le facteur principal rendant certaines académies plus ou moins attractives que leurs voisines. L'importance de ce facteur d'offre, ainsi que celle de tous les autres déterminants affectant la propension des étudiants à changer d'académie, est analysée plus en détail dans la *Note d'information* n°2023-03 du SiES.

Les néo-bacheliers avec mention, d'origine sociale favorisée ou se dirigeant vers des filières plus sélectives sont plus fréquemment mobiles

Les néo-bacheliers mobiles ont plus fréquemment obtenu un baccalauréat général que les autres (76 % contre 67 %). En deux ans, cette part a augmenté de 2 points tandis qu'elle a baissé d'autant pour les technologiques et professionnels. Ils ont aussi un meilleur niveau scolaire au vu de la mention au baccalauréat : 76 % des néo-bacheliers mobiles ont obtenu au moins une mention contre 69 % pour les non-mobiles.

Plus de la moitié des néo-bacheliers mobiles à l'entrée de l'enseignement supérieur sont des femmes (57 %), proportion un peu plus élevée que la part des femmes parmi les néo-bacheliers non-mobiles (54 %). Ils sont moins souvent boursiers en terminale que les non-mobiles (20 % contre 26 %). Cette différence peut s'expliquer, en partie, par les origines sociales de ces étudiants : la moitié des néo-bacheliers mobiles ont une origine sociale très favorisée (51 %) contre deux sur cinq pour les non-mobiles (40 %). Parmi les néo-bacheliers mobiles, 26 % proviennent d'un lycée privé, soit 4,5 points de plus que chez les bacheliers poursuivant dans la même académie.

En termes d'orientation, les étudiants mobiles ont plus souvent accepté une proposition dans une filière sélective : 12 % ont choisi un DUT (+2 points par rapport aux non-mobiles), 9,6 % une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) (+2,1 points), 7,9 % une école d'ingénieurs (+5,1 points) et 5 % une école de commerce (+2,8 points). Ces formations ne sont pas aussi largement disponibles dans toutes les académies, ce qui peut contribuer à leur mobilité.

TABLEAU 1 - Caractéristiques des néo-bacheliers selon leur mobilité à l'entrée de l'enseignement supérieur (en %)

	Non-mobiles	Mobiles	Ensemble
Mention			
Sans mention	31,0%	24,0%	29,4%
Assez bien	34,5%	30,4%	33,6%
Bien	23,9%	26,8%	24,5%
Très bien	9,7%	15,7%	11,0%
Félicitations	1,0%	3,0%	1,5%
Bourse			
Boursiers	26,3%	20,0%	24,9%
Sexe			
Femmes	53,8%	57,1%	54,6%
Série du bac			
Général	66,9%	75,5%	68,8%
Technologique	20,3%	16,8%	19,6%
Professionnel	12,8%	7,6%	11,7%
Filière de formations			
Licence	39,4%	35,2%	38,5%
Licence LAS	3,8%	2,5%	3,5%
PASS	5,7%	2,0%	4,9%
BUT	9,6%	11,6%	10,0%
BTS	20,8%	12,2%	18,9%
CPGE	7,5%	9,6%	7,9%
IFSI	3,5%	3,3%	3,4%
Ecole d'Ingénieurs	2,8%	7,9%	3,9%
Ecole de Commerce	2,2%	5,1%	2,8%
EFTS	0,5%	0,5%	0,5%
Autres	4,3%	10,2%	5,6%
Origine Sociale			
Très défavorisé	13,7%	8,9%	12,7%
Défavorisé	33,8%	27,5%	32,4%
Favorisé	10,8%	10,4%	10,7%
Très favorisé	39,9%	51,4%	42,4%
Inconnu	1,8%	1,9%	1,8%
Type de lycée			
Public	78,8%	74,3%	77,8%
Privé	21,2%	25,7%	22,2%
Ensemble	78,1%	21,9%	

Lecture : 24 % des néo-bacheliers mobiles ont obtenu leur baccalauréat sans mention. **LAS** : Licence avec Accès Santé; **PASS** : Parcours d'Accès Spécifique Santé; **BUT** : Bachelor Universitaire de Technologie; **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur; **CPGE** : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles; **IFSI** : Institut de Formation en Soins Infirmiers; **EFTS** : Etablissements de Formation en Travail Social
Source : Parcoursup, campagne 2022 – Traitement SIES

Les néo-bacheliers mobiles ont donc moins souvent choisi une formation en BTS, en études de santé (PASS et LAS) ou en licence. Ces filières sont présentes dans l'ensemble des académies.

Champ : Ensemble des candidats de terminale scolarisés en France (y.c. CNED et outre-mer) et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup hors formations en apprentissage. Les académies de Versailles, Paris et Créteil ont été ici considérées comme un seul ensemble correspondant à la région Île-de-France du point de vue des mobilités étudiées ici.

Vœu : Pour les licences, diplômes d'État, BTS, BUT, CPGE et diplômes de comptabilité et de gestion, le vœu correspond à un choix d'établissement pour une spécialité sélectionnée. Pour les formations sur concours (écoles d'ingénieurs, de commerce et de management, pouvant regrouper jusqu'à 50 établissements), le choix est fait de compter un vœu par école choisie. L'ensemble des vœux et des sous-vœux formulés sont considérés ici/dans cette étude comme des vœux.

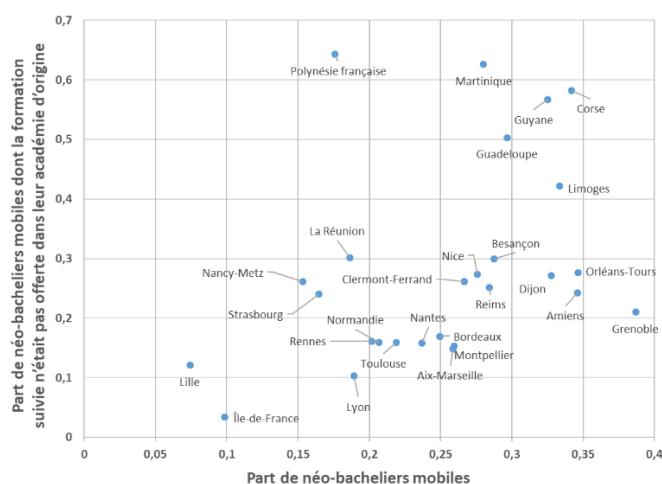
Source : Parcoursup, campagne 2022, traitement SIES

Pour en savoir plus : [Note d'information n°2023-03 « La mobilité géographique à l'entrée dans l'enseignement supérieur », MESR-SIES, mars 2023 »](#)

La mobilité à l'entrée dans l'enseignement supérieur est liée à l'offre de formation locale

Dans l'ensemble, l'offre de formation est plus réduite dans les académies d'Outre-mer et de Corse, académies où plus de la moitié des étudiants mobiles ont accepté une formation qui n'était pas proposée dans leur académie : 64 % pour la Polynésie française, 60 % à Mayotte, 58 % en Corse, 63 % en Martinique, 57 % en Guyane et 50 % en Guadeloupe. Parmi les territoires d'Outre-mer, La Réunion se distingue avec un taux de néo-bacheliers mobiles bien plus faible (29 %). En effet, une quinzaine de sites accueillent des formations post-bac sur l'île, et l'université propose deux sites de formation à Saint-Denis et à Saint-Pierre.

GRAPHIQUE 2 - Part de néo-bacheliers 2022 mobiles à l'entrée du supérieur par académie et part des mobiles par absence de formation souhaitée dans l'académie d'origine



Lecture : Parmi les 7 % de néo-bacheliers 2022 mobiles de Lille, seul 12 % d'entre eux ont accepté une formation qui n'était pas proposée dans cette académie.
Source : Parcoursup, campagne 2022 – Traitement SIES

À l'inverse, en lien avec l'importance de leur offre de formation, les académies de Lille et d'Île-de-France sont celles dont les étudiants quittent le moins leur académie à l'entrée dans les études supérieures.

La formation acceptée n'était pas disponible dans l'académie d'origine de 21 % des néo-bacheliers mobiles et 11 % d'entre eux ont été refusés dans une formation similaire dans leur académie.

Loris BAGOT
MESR-SIES